



Ordonnance de télécom CRTC 2015-33

Version PDF

Ottawa, le 4 février 2015

Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	58	le 26 janvier 2015	le 26 février 2015
Mountain Cablevision Limited	2	le 26 janvier 2015	le 10 février 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général